Elections Législatives de Mars 1973

Union des Républicains de Progrès



Joseph KATZ

UDR — Candidat de la Majorité

Général d'Armée du cadre de réserve
Grand Officier de la Légion d'Honneur
Médaillé de la Résistance
Commandeur du Mérite sportif et social
Ancien domestique de ferme
Ancien pupille de l'Assistance Publique
élevé à Nades
Conseiller municipal de Chouvigny
Conseiller Général du Canton d'Ebreuil
Créateur et Président du Syndicat intercommunal d'aménagement de la vallée de la Sioule

ELECTRICES, ELECTEURS,

Près de 21500 électeurs ont voté pour moi aux élections législatives de 1968. 183 voix de plus auraient suffi pour que je sois élu.

Je me représente devant vous car je crois remplir les conditions qui, à mes yeux, doivent permettre d'être un bon député.

J'ai le temps : Je n'ai d'autres occupations que celles de Conseiller Général.

J'ai les capacités : Ma vie que vous connaissez ou que vous connaîtrez par mon journal en est le témoignage.

J'ai les moyens et les relations que j'ai mis dejà au service de beaucoup d'entre vous.

Je serai présent dans la circonscription. J'y vis depuis 6 mois et m'y installerai si je suis élu. Ainsi ceux qui auront besoin de mes services pourront me joindre facilement.

Si je veux être votre député, ce n'est ni par ambition personnelle, ni pour me faire une place. J'ai connu les honneurs et ma place est faite. Si je veux être votre député c'est pour m'occuper de vous et de la circonscription de tout mon pouvoir et de toute mon énergie.

On dit : Député Pourquoi faire ?

Pour moi, c'est :

A) SUR UN PLAN GÉNÉRAL

1) Du point de vue national :

Participer aux travaux de l'Assemblée, la soutenir dans son programme de paix, d'indépendance nationale et, en matière de politique étrangère, de construction d'une Europe libre ; continuer en ce qui concerne les problèmes intérieurs, la politique qui a, depuis 15 ans doublé le niveau de vie des Français ; apporter une contribution à la politique de justice sociale et de participation à tous les niveaux, conformément aux engagements pris par Pierre Messmer à Provins au nom de la Majorité ; défendre la liberté et la dignité de chacun.

2) Du point de vue départemental :

Œuvrer tant à Paris qu'à Clermont-Ferrand pour que l'Allier ne soit plus un département laissé pour compte, en particulier au sein de la Région Auvergne.

3) Du point de vue de la circonscription :

Consacrer plus de la moitié de mon activité à défendre les intérêts de ses 10 cantons pour qu'ils soient aussi bien traités que les trois villes principales du département et apporter aux Conseillers Généraux et aux Maires mon total soutien ; faire pour chacun d'eux ce que j'ai fait pour mon canton, celui d'Ebreuil, soit être à l'entière disposition des communes, des petites comme des grandes ; traduire cette action par l'obtention de crédits d'équipement urbains et ruraux : assainissement, eau, téléphone en priorité, équipements sportifs, culturels et sociaux, d'aménagements touristiques pour la forêt de Tronçais, le Val d'Allier, la Vallée de l'Aumance, de lutter contre la pollution ; poursuivre l'industrialisation existante et la développer.

B) Sur le plan des catégories sociales

Je me battrai

1.) Pour les personnes âgées

qui seront toujours ma préoccupation première. J'exigerai que les promesses faites à Provins par le Premier Ministre soient tenues au cours de la prochaine législature.

— doublement du minimum vieillesse pour lequel la situation des enfants et petits enfants ne sera plus prise en considération comme elle l'est maintenant ;

— gratuité des soins médicaux à partir de 65 ans à celles qui sont exonérées de l'impôt sur le revenu et visite à domicile de l'assistante sociale ;

2.) Pour les artisans et les commerçants :

— une sécurité sociale unique pour tous les Français ;

— une retraite qui ne soit pas une aumône ;

— la possibilité pour un petit commerce d'exister et de vivre à coté des magasins à grande surface ;

— la fin des tracasseries administratives.

3.) Pour les agriculteurs :

— assurer les vieux jours de ceux qui quittent le travail, et spécialement les petits, par une IVD donnée plus largement et dont le montant suive les traitements et les salaires ;

— doubler les crédits d'équipements de façon à pourvoir

en eau toutes les exploitations, à moderniser les maisons d'habitation et tous les bâtiments annexes ;

— maintenir des prix suffisants pour faire face à tous les besoins et à toutes les échéances.

4.) Pour la jeunesse :

Egalisation des chances grâce :

— à la gratuité des livres et fournitures scolaires comme des transports ;

— à des bourses qui doivent suivre le coût de la vie et être plus justement distribuées ;

— au développement de l'enseignement technique ;

— à la possibilité pour tous de se développer physiquement et intellectuellement.

5.) Pour les salariés :

— réduction des écarts sociaux par un relèvement des salaires et des traitements les moins favorisés ;

— augmentation du niveau de vie en fonction du développement économique ;

— retraite à 60 ans.

ENFIN, je voudrais être un médiateur,
c'est-à-dire jouer, sur un plan de la circonscription, le rôle que joue le Président Pinay sur le plan national, être le **redresseur de torts,** celui qui agit auprès de l'administration pour supprimer une injustice, réparer un préjudice, faire sortir un dossier. J'ai d'ailleurs déjà œuvré dans ce sens et les milliers d'interventions que j'ai faites pour les uns et les autres sont le garant de celles que je serai toujours prêt à faire pour ceux qui s'adresseront à moi.

Vous aurez donc à choisir le 4 mars entre une majorité qui, en 15 ans, a doublé le niveau de vie des Français, triplé le budget social de la nation (progression unique en Europe), multipliée par 6 le budget de l'Agriculture, par 9 celui de l'Education nationale, qui a obtenu le plus fort taux de croissance d'Europe, qui a le record pour la construction des logements et une opposition qui clame que rien n'a été fait.

Ce n'est pas moi qui vous dirai que, priorité ayant été donnée à l'industrialisation de la France, l'Agriculture n'ait pas été négligée, de même que le petit commerce et le petit artisanat. Mais, c'est maintenant que, ce premier objectif atteint, l'effort de la Majorité se portera sur les secteurs délaissés afin de les mettre à parité avec les autres.

Vous savez bien que l'opposition, d'où qu'elle vienne, a toujours fait des promesses irréalisables. Ces promesses, si elles étaient tenues amèneraient la ruine du pays, ruine dont les petits seraient les premiers à faire les frais.

Ne vous laissez pas tenter par l'aventure.

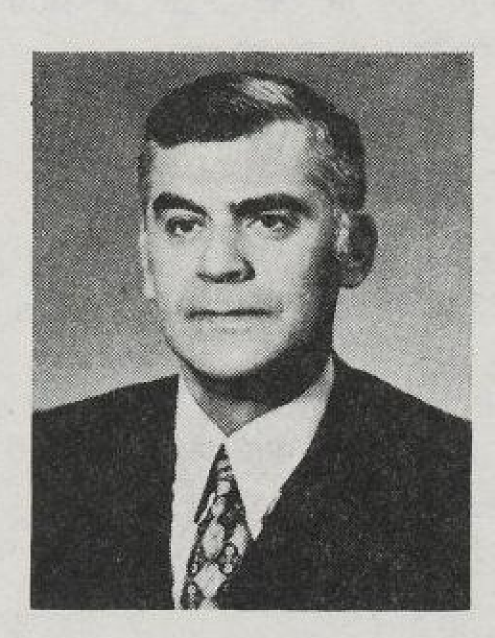
Faites confiance à la Majorité.

Votez pour l'un des vôtres ;

votez pour Joseph KATZ

Votez massivement dès le premier tour qui sera déterminant pour le scrutin final.

SUPPLÉANT :



Docteur Raymond DECHELOTTE
Médecin - Chef de Service
à l'Hôpital de Moulins
résidant à SOUVIGNY

Vu : Le Candidat.

IMP. PAUL-OS-GANNAT